

SAINT-GENCE

Mobilisation générale pour la petite enfance

À l'initiative du bureau de l'association et des maires des communes de Saint-Gence, Veyrac et Peyrilhac, les parents bénéficiant du multi-accueil étaient réunis vendredi dernier au siège de la structure, située au lotissement du Clos à Saint-Gence.

Communes et CAF 87 accompagnent l'asso parentale

Mise en place en 2001 par les trois municipalités, cette "halte-garderie" fonctionne avec une association parentale aidée financièrement et accompagnée par la CAF de la Haute-Vienne et le syndicat intercommunal enfance petite enfance et adolescence du pays de Glane (SIEPEA) constitué par ces mêmes communes.

Gestion associative. Nancette Mazière, conseillère générale et Alain Delhoume, maire de Saint-Gence ont tout d'abord tenu à faire état de l'attention particulière portée par les municipalités à l'accueil de la petite enfance sur le territoire, du bon fonctionnement associé au bilan positif de cette structure, en insistant tout particulièrement sur l'intérêt de la pérennisation d'une telle gestion associative (qualité des prestations, montant des subventions, avantages pour le personnel...)

Avec un taux d'occupation élevé et un prix de revient des plus faibles du



MULTI-ACCUEIL. La halte-garderie, gérée par l'association des parents, cherche des bénévoles.

département, ce multi-accueil présente une qualité de prestations reconnue par les populations des trois communes et confirmée par Joëlle Cheyssial, conseillère technique territoriale de la CAF.

Le taux d'occupation est élevé et les prix modiques

M. Lenoir, expert-comptable, présent à cette réunion, en a de même validé la bonne gestion, avec toutefois des problèmes de trésorerie en début d'année dans l'attente des subventions.

Appel à candidatures. La présidente Magali Audoin et toute son équipe ont souhaité attirer l'attention des élus sur l'accompagnement indispensable des municipalités pour les besoins émergents afin d'en faciliter la gestion, mais aussi des parents qui sont incontournables dans le bon fonctionnement de la structure. Concernant ce dernier point, un appel à candidatures a été lancé pour en trouver impérativement d'ici la prochaine assemblée générale de mars 2009.

Les municipalités s'associent à cette démarche importante pour l'accueil des jeunes et invitent les parents volontaires des trois communes à se faire rapidement connaître auprès de l'association.

Conscientes des attentes de celle-ci, elles ont d'une part décidé de mettre en place un coordonnateur au sein du SIEPEA pour apporter une aide permanente à son fonctionnement et d'autre part se sont engagées à verser les subventions prévues pour l'équilibre du budget avec les ajustements nécessaires à la mise en place de la future convention collective applicable au personnel technique de la structure.

Personnalités. À cette importante assemblée générale, l'on notait la présence de Bernadette de Angeli, Noëlle Laplagne et Elisabeth Pherivong, respectivement adjointes aux maires de Saint-Gence, Veyrac et Peyrilhac mais aussi membres du bureau du Sipea. ■

Marcel Valade